

# **Communiqué de presse**

## **Economie d'énergie sur le territoire communal de la commune mixte de Courrendlin**

Suite aux dernières annonces liées à l'économie d'énergie sur l'ensemble du pays, le Conseil communal, réunis en séance ce début de semaine, a pris la décision d'appliquer une extinction nocturne sur l'ensemble des villages de Courrendlin, Vellerat et Rebeuvelier.

C'est ainsi que le niveau d'éclairage en attente (si aucun passage ou trafic n'est constaté) passera, sur les luminaires techniquement compatibles de 20 % à 0%, faisant entrevoir ainsi un potentiel d'économie d'énergie non négligeable. Cette mesure vient s'ajouter à d'autres mesures que le Conseil Communal s'est employé à mettre en œuvre dès 2011 déjà pour l'ensemble de la commune. A titre de comparaison, la consommation annuelle des 3 villages réunis a passé pour la période allant de 2011 à 2021 de 304'488 kWh/an à 176'155 kWh/an.

De ce fait, afin de poursuivre dans cette vision d'économie d'énergie et de marquer symboliquement notre contribution à l'effort collectif, l'installation des illuminations de Noël sera cette année, uniquement réalisée sur les sapins habituellement décorés dans les villages. La démarche du Conseil communal se veut solidaire suite à l'appel de la Confédération, du Canton du Jura et des diverses organisations impliquées.

A titre d'informations encore, des engagements, par l'Autorité communale, ont été pris concernant les bâtiments communaux et également auprès du personnel communal tout comme auprès des sociétés locales utilisatrices des bâtiments communaux afin de limiter au maximum le gaspillage d'énergie.

L'Autorité communale dans la situation qui prévaut actuellement, recommande à tout un chacun de consommer de manière rigoureuse l'électricité/gaz et de limiter sa consommation d'énergie au maximum.